Relations avec les autorités publiques et citoyens III

UE 38

Enseignant(s) responsable de l'UE : Brenda CONDE

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	DRU31RAPC3
Nombre de crédits ECTS	3 (facteur de pondération)
Volume horaire	30 h (Q1 30 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
DR31DRADM Droit administratif et droit de l'environnement	30	3	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. Au terme de sa formation, le bachelier en droit sera capable de résoudre des problèmes complexes, en autonomie ou en équipe, dans le respect des prescriptions légales et de l'évolution juridique, éthique déontologique et sociétale en recherchant des solutions argumentées ; il sera apte à évoluer dans différents types de structures et de s'inscrire dans une démarche de formation permanente, il exercera ces tâches dans le respect des règles déontologiques des professions juridiques et des mandats qui lui sont données ; d'adopter une attitude responsable, critique et réflexive eu égard aux situations juridiques qui lui seraient présentées.
- **HE02** HE. 2. Au terme de sa formation, le bachelier en droit sera capable de tenir, présenter et suivre des dossiers relatifs à l'application des lois, décrets et règlements dans le cadre de situations caractérisées par des problèmes juridiques rencontrés par les individus, les entreprises, les services publics et les associations ; il sera capable de moduler le langage juridique hermétique afin de le rendre accessible aux personnes non spécialisées dans les matières juridiques et de présenter ses solutions compréhensible par tout un chacun ; il fera preuve de capacités d'observation, d'empathie et d'écoute active afin de pouvoir identifier au mieux les attentes du public qu'il rencontrera dans le cadre de sa fonction (collaborateurs, responsables, individus lambda) et d'adapter son langage juridique en fonction.
- **HE03** HE. 3. Au terme de sa formation, le bachelier en droit sera capable de rechercher les informations actualisées, coordonnées et utiles à sa mission dans une dimension pluridisciplinaire et par le biais de sources diversifiées et étendues, d'utiliser les outils informatiques ad hoc ; d'accomplir, dans au moins deux langues, des tâches juridiques, de communication, d'organisation et de gestion afin de participer par la maîtrise de la sphère économique et le respect des règles de déontologie au fonctionnement de l'entreprise.
- **HE04** HE. 4. Au terme de sa formation, le bachelier en droit sera capable de rassembler, coordonner et vérifier les données les plus actuelles et les plus adaptées pour les dossiers dont il a la charge dans le respect des sources idoines du droit (nationales ou internationales), de leur hiérarchie et de leurs procédures, de leur évolution et modification. Il sera capable d'analyser diverses situations relevant d'une même problématique, d'en établir une synthèse et de formuler éventuellement des propositions

d’information, d’amélioration, de prévention et, le cas échéant, de solutions ad hoc, en faisant preuve de créativité.
- **HE05** HE. 5. Au terme de sa formation, le bachelier en droit est capable d’assumer la gestion et le suivi des réunions des différentes instances des entreprises, services et administrations dans lesquelles il sera amené à évoluer, d’effectuer cette mission dans les délais impartis, d’organiser son travail afin de respecter ces délais en déterminant les priorités, d’assurer la coordinations et la gestion d’une équipe et susciter les solutions les plus adaptées aux différents interlocuteurs.
- **RE01** ARES. 1 S’insérer dans son milieu professionnel et s’adapter à son évolution
- **RE03.4** ARES. 3.4 Démontrer d'une maîtrise des concepts de la sphère socio-économie, du fonctionnement de l’Entreprise et intégrer la responsabilité sociétale de celle-ci.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Droit administratif et droit de l'environnement

Connaissances et compétences assignée à l'UE n° 7 (Etat fédéral), à l'UE n° 15 (Communautés et Régions) et à l'UE n° 11 (Droit des obligations).

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Droit administratif et droit de l'environnement

Objectifs
Au terme de la formation, l'étudiant(e) sera capable : - d'identifier les principes fondamentaux de l'action administrative ; - d'identifier la structure et la composition des services administratifs de toutes les autorités ; - d'appréhender les divers modes d'action et administratives et leur régime juridique respectifs ; - de définir et de mettre en oeuvre les divers mécanismes de contrôle de l'administration.
Contenu
- Rappel des notions fondamentales du droit public. - Structure et composition de l'administration fédérale, régionale et locale). - Aperçu de la réglementation de la fonction publique. - Contrats administratifs. - Régime juridique de l'acte administratif unilatéral. - Contentieux administratif (compétences respectives du Conseil d'Etat et des cours et tribunaux - procédure devant le Conseil d'Etat).

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Droit administratif et droit de l'environnement

Exposé théorique et magistral de la matière. Analyse commune de décisions judiciaires d'application des principes. Résolution commune de problèmes juridiques d'application des principes.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Droit administratif et droit de l'environnement

Identification et application des principes fondamentaux de l'action administrative ; Identification de la structure et la composition des services administratifs de toutes les autorités ; Appréhension des divers modes d'action et administratives et leur régime juridique respectifs ; Définition et mise en oeuvre des divers mécanismes de contrôle de l'administration.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Droit administratif et droit de l'environnement : Lexique juridique de droit administratif	sur le campus numérique	—
Droit administratif et droit de l'environnement : Diaporama de présentation du cours.	sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé